

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi



CAHORS ET DÉP^t : — 3 mois, 5 fr. ; 6 mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr.
HORS DU DÉP^t : — » 6 » 11 » 20

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.
PARIS : HAVAS et C^e, 8, place de la Bourse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

Imprimerie A. Laytou.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent
RÉCLAMES —..... 50

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été

Arrivées à CAHORS	Départs de CAHORS	LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	PÉRIGUEUX	BORDEAUX	PARIS
11 h. 16 ^m matin.	5 h. » » matin.	6 h. 49 ^m matin.	10 h. 12 ^m matin.	8 h. 23 ^m matin.	10 h. 40 ^m matin.	4 h. 27 ^m soir.	1 h. 8 ^m matin.
5 » 10 » soir.	1 » 40 » soir.	2 » 51 » soir.	3 » 56 » soir.	4 » 22 » soir.	5 » 51 » soir.	10 h. 33 — 11 h. 22 soir.	4 » 39 » »
10 » » »	5 » 40 » »	7 » 34 » »	8 » 46 » »	9 » 28 » »	10 » 55 » »	* * *	2 » 48 » soir.

Train de marchandises régulier : (Départ de Cahors — 5 h. 15^m matin.
Arrivé à Cahors — 7 h. 56^m soir.)

Train de foire. — Arrivée à Cahors. — 9 h. 33^m matin.

Cahors, 2 Juillet.

INAUGURATION

DE LA STATUE DE LA RÉPUBLIQUE

au Champ-de-Mars.

Dimanche a eu lieu au Champ-de-Mars, à 9 heures, l'inauguration de la statue de la République, œuvre de Clesinger. A l'exception de M. Dufaure qui, bien qu'en deuil, s'était néanmoins excusé à cause de son état de souffrance, tous les ministres étaient présents. Assistèrent également à cette cérémonie, M. Krantz, commissaire général de l'Exposition, accompagné du haut personnel du commissariat général; tout le conseil municipal ayant à sa tête M. Hérisson; M. Duclerc, vice-président du Sénat, un grand nombre de sénateurs et de députés, M. Berger, directeur des sections étrangères et des auditions musicales; M. Dietz-Monnin, directeur des sections françaises; les présidents de sections presque au complet; toutes les sommités enfin des lettres et des arts, etc.

Un public nombreux se pressait sur la plateforme du Champ-de-Mars.

Après le discours de M. de Marcère, la musique de la garde républicaine a joué la *Marseillaise* aux applaudissements de toute l'assistance.

M. Teisserenc de Bort, faisant face à la statue de la République, a le premier pris la parole.

Discours prononcé par M. Teisserenc de Bort, ministre de l'Agriculture et du Commerce.

Nous vous avons conviés aujourd'hui pour inaugurer la statue de la République.

Dans notre pensée, cette œuvre d'un de nos artistes éminents devait occuper sa place d'honneur le jour de l'ouverture de l'Exposition. Majestueusement assise à l'entrée de ce palais, elle devait symboliser la patrie encourageant et protégeant par sa grande image, les idées de liberté dans la concorde et la paix, d'union des peuples dans le travail, le progrès et l'amour de l'humanité. (Applaudissements.)

En défilant à ses pieds, nous eussions affirmé par nos vivats notre foi dans son génie créateur et défenseur de tous les intérêts. Nous lui eussions confié nos espérances dans le succès, maintenant acquis, d'une Exposition qu'elle avait inspirée, qui était son œuvre et qui restera une de ses gloires dans l'avenir.

Des difficultés matérielles de diverses natures ont retardé jusqu'ici son installation. Nous l'avons vivement regretté. Nous ne nous en plaignons pas aujourd'hui puisque nous pouvons l'associer à la grande fête nationale destinée à célébrer le succès de l'Exposition et à en perpétuer le souvenir.

Aujourd'hui donc notre République appartient à cette grande fête et à son organisateur. Je demande à mon honorable collègue, M. le ministre de l'Intérieur, de vouloir bien l'inaugurer comme le point de départ de cette grande fête nationale. (Applaudissements.)

Discours de M. de Marcère, ministre de l'Intérieur.

Messieurs,

C'était une pensée digne des hommes éminents qui ont conçu le vaste plan de l'Exposition, que d'y placer l'image de la Patrie. La voici sous la forme que lui a donnée un grand artiste, et avec les attributs que nous désirions pour elle. Elle est noble et simple, calme et forte, elle est assise et reposée.

Bien souvent nos artistes, nos orateurs et nos poètes l'avaient dépeinte, telle que les passions de leurs temps la représentaient à chaque période de

notre histoire. L'image changeait; l'âme est restée la même; l'âme de la France, dévorée de nobles desirs, amoureuse de belles choses, ardente à la Justice et généreuse; parfois troublée pourtant, et agitée par les idées et par les passions de la grande Révolution de 1789. (Applaudissements.)

Mais il me semble aujourd'hui que la Patrie est apaisée. La France voit ses aspirations à la Justice bien près d'être satisfaites: elle se complait dans sa liberté; hier, en voyant passer sous les armes ses nobles enfants, elle se contemplait dans sa force: aujourd'hui elle jouit de sa puissance féconde, et, sans orgueil, mais avec cette joie expansive qui lui sied si bien, elle se sent toujours digne d'elle-même, et elle goûte le bonheur de se voir revivre. (Applaudissements.)

C'est qu'en effet, Messieurs, nous pouvons le dire, les temps sont accomplis. La Société française, telle que l'a faite la Révolution, a pris sa forme naturelle (Applaudissements): et elle s'y trouve bien, en dépit de quelques détracteurs, qui, en continuant un rôle ingrat, étonnent ce pays du bon sens et de la raillerie.

Est-ce à dire pourtant, que, depuis quatre-vingts ans, la France n'ait jamais été grande par les œuvres, puissante par le génie des recherches et de la science, et animée de grands desseins? Non, sans doute. Le monde a vu d'autres manifestations de la vitalité et de la grandeur de notre pays. Mais aux époques les plus brillantes de cette courte et dramatique histoire de près d'un siècle, il a manqué une chose dont les peuples ont surtout besoin, il a manqué la quiétude que donne le sentiment de la durée et de la stabilité. (Applaudissements.)

Chartes écrites, constitutions, serments, énergiques efforts d'esprits supérieurs et sincères, rien n'a pu donner la tranquillité à notre nation, tant qu'elle n'a pas eu la jouissance entière de ses droits qu'elle avait proclamés dans la déclaration de 1789 (Applaudissements); rien ne pouvait lui rendre la paix, tant qu'elle se déchirait elle-même, et se refusait, avec une sorte de fureur domestique, à un mutuel accommodement. Temps douloureux, pendant lesquels l'impérieuse et droite logique du génie national, pliant les faits aux principes, suivait son chemin, luttant fustes, fertiles pourtant en sacrifices dont les générations qui en profitent doivent se souvenir; désastres enfin, où nous crûmes voir sombrer la France, mais d'où elle se relève avec la volonté de mieux vivre, et de jouir en paix d'institutions qui l'honorent et qu'elle a si chèrement conquises. (Applaudissements.)

Oui, Messieurs, la République a pris possession du sol même d'où elle est sortie. Jusqu'alors un parti avait seul soutenu sa cause. Aujourd'hui, après ce long enfantement, et par une transformation lente, successive, rendue complète par mille causes, le parti est devenu nation. (Applaudissements.) Ce n'est plus le temps où, comme aux premiers jours de la Révolution, sur cette place même où nous sommes, les Français, à qui l'enthousiasme du moment cachait les difficultés de la tâche à peine entreprise, s'unirent pour un jour et se trahirent dès le lendemain, livrés aux divisions que les droits contestés, les passions soulevées et les intérêts fomentent. C'est vraiment cette fois la fête de la Fédération que nous célébrons ici; car l'œuvre commencée par nos pères est finie. (Applaudissements.)

Plus de vaincus ni de combattants. La République française est comme les Souverains; elle ne se souvient plus des blessures faites ni des injures reçues. (Applaudissements); elle a confiance en son droit; elle a retenu les leçons de l'expérience, elle a grandi par les épreuves; elle est forte et clément. (Applaudissements.)

Ailleurs, elle reprend sa place parmi les nations, chez elle, elle ne s'offre pas comme un modèle; et toutefois dans ce Paris qu'on ne peut s'empêcher d'admirer, soit que l'on considère ou ses arts ou sa politique ou son industrie, elle peut, non sans quelque fierté, montrer au monde l'état de sa civilisation.

La République, par la supériorité de ses principes, s'était emparée des esprits; c'est par les ser-

vices qu'elle rend, c'est par la sagesse et l'esprit libéral qui l'animent, c'est par les adhésions presque générales des citoyens, qu'elle a conquis depuis huit ans le droit de régner. Ce droit, tant que la souveraineté nationale le maintiendra, nul ne saurait le contester. Aussi la nation, car c'est elle qui gouverne, (Applaudissements), se prend elle, par un instinct de conservation propre aux sociétés comme aux individus, à détester les divisions qui l'ont pendant si longtemps déchirée, et qui pourraient de nouveau menacer sa sécurité. (Applaudissements.)

La France ne comprendrait plus que l'on vécût sur le sol de la Patrie en frères ennemis, parce qu'elle a la volonté que tous les droits et tous les intérêts soient respectés et défendus, et parce qu'elle sait qu'ils le sont. Décidée à assurer à tous les citoyens les bienfaits de la liberté, laquelle protège tous les droits, elle demande à ses enfants la concorde, elle exige d'eux l'obéissance à ses lois. (Applaudissements.) Elle sent peu à peu se fondre les désaccords anciens dans un sentiment de joie et de fierté qui, depuis le premier jour de l'Exposition Universelle, remplit les cœurs. Elle s'en réjouit, et se complait à donner à ses hôtes étrangers, qui viennent la visiter avec un abandon plein de courtoise confiance (Applaudissements), le spectacle de son union, de sa richesse et de sa brillante fécondité.

Voilà, Messieurs, la République que nous servons avec un dévouement sans mérite pour des Français qui aiment leur pays.

En ce jour de fête vraiment nationale, groupés autour de notre drapeau, c'est elle dont nous saluons l'image en répétant du fond de l'âme le double cri: Vive la France! Vive la République! (Applaudissements prolongés.)

Le Journal officiel du 30 juin publie les deux notes suivantes:

« Par décision du 26 de ce mois, rendue sur le rapport du garde des sceaux, ministre de la justice, le président de la République a daigné accorder des grâces, commutations ou réductions à 1269 condamnés à des peines de droit commun, détenus dans les colonies, maisons centrales, pénitenciers agricoles et autres prisons de France et d'Algérie, qui se sont créés des titres à l'indulgence par leur repentir, leur soumission et leur assiduité au travail. Ces décisions gracieuses qui ont été prises sur les notes dressées par les directeurs des établissements pénitentiaires devront être exécutées à partir du 30 juin. »

* * *

« Depuis le 14 décembre jusqu'à ce jour, 25 décrets de grâces, concernant les individus condamnés pour des crimes et des délits commis pendant l'insurrection de 1871, ont été signés par le président de la République. Ces décrets comprennent 800 condamnés auxquels ont été accordées 435 grâces entières, 213 réductions et 242 commutations de peines. La commission des grâces instituée au ministère de la justice, a examiné, dans ses séances hebdomadaires la situation de tous les condamnés qui ont formé des recours et sur le compte desquels l'administration de la marine ou l'administration pénitentiaire ont transmis des renseignements. 1378 dossiers ont été l'objet de rapports; 141 ont été ajournés pour insuffisance de renseignements.

Les 347 rejets prononcés par la commission ont été motivés par les condamnations antérieures pour crimes et délits de droit commun, par la gravité des faits se rattachant aux assa-

sinats, aux vols ou aux incendies et enfin par la mauvaise conduite en prison. En résumé pendant les six derniers mois, 890 condamnés ont été l'objet de mesures de clémence accordées par M. le président de la République.

* * *

Nous n'avons que peu de renseignements personnels à ajouter à ceux qui sont contenus dans les deux notes officielles qui précèdent. On remarquera que les mesures prises à l'égard des condamnés de droit commun ont un caractère collectif, tandis que les grâces accordées aux personnes condamnées à raison de leur participation à l'insurrection de 1871 ont fait depuis l'avènement du ministère du 14 décembre l'objet de vingt-cinq décrets successifs. La raison en est bien simple. Ces mesures de clémence qui sont prises sur l'avis de la commission des grâces instituée au ministère de la justice ne pouvaient faire l'objet d'un décret collectif. L'humanité commandait de faire exécuter sur le champ les grâces successivement accordées depuis six mois à la suite des réunions hebdomadaires de la commission.

A côté des 435 grâces entières qui ont été accordées depuis le 13 décembre dernier 242 commutations de peines ont été prononcées. Pour comprendre la portée de ce dernier chiffre il est utile de faire remarquer que par une mesure purement disciplinaire, les individus condamnés à la déportation ne reçoivent pas immédiatement leur grâce entière. La condamnation qu'ils avaient précédemment encourue est commuée dans le plus grand nombre des cas, en une détention dont la durée est calculée de façon à les maintenir pendant la traversée sous le régime pénitentiaire et à assurer leur mise en liberté à une époque contemporaine de leur retour en France.

En réalité, les commutations de peines accordées aux déportés ont le caractère d'une grâce entière dont l'exécution est reculée d'un petit nombre de mois pour permettre de les rapatrier dans des conditions complètes de sécurité et de bon ordre.

La note publiée par le Journal officiel indique que la commission des grâces a épuisé l'examen des recours dont elle était saisie. Il convient d'ajouter que de nouveaux recours arrivent quotidiennement au ministère de la justice et que la commission poursuit activement ses travaux dans l'esprit qui a dicté ses précédentes décisions.

On sait ce que nous pensons des légitimistes qui votent pour les candidats bonapartistes. Cette coalition immorale disparaît devant l'indignation des vrais monarchistes. Nous lisons à ce sujet dans le Temps:

Le parti légitimiste et le parti bonapartiste ont cette étrange fortune de ne savoir jamais quelle est la nature de leurs relations et sur quel pied ils vivent ensemble. Ils échantent tour à tour, selon les lieux et les circonstances, les plus tendres compliments et les plus sanglants outrages. Ils se caressent d'une main et se gourment de l'autre. C'est notamment en temps de période électorale, et lorsqu'il s'agit de l'appui à donner aux candidats hostiles à la République, qu'on voit ces partis ne pouvoir se résoudre ni à s'unir ni à se séparer. On dirait des gens qui cherchent mutuellement à se tromper, sans qu'aucun d'eux veuille consentir à être dupe. Ces méfiances réciproques,

dont le spectacle a été tant de fois donné, nous les voyons se reproduire, sans étonnement, à propos des élections législatives du 7 juillet. Les bonapartistes et les légitimistes ne savent pas encore s'ils tenteront ensemble la fortune électorale, ou si, renonçant à toute coalition, à tout échange de candidats, chaque parti se présentera devant les électeurs avec son seul drapeau, drapeau de l'empire ou drapeau de la légitimité.

Les bonapartistes, qui sentent de plus en plus se dérober sous leur pas le terrain électoral, ont d'abord songé à obtenir pour leurs candidats le concours des légitimistes. Ils ont plusieurs de leurs chefs: MM. Jérôme David, Saint-Paul, Jules Amigues, etc., à sauver dans l'élection du 7 juillet, et il n'y avait pas lieu, en une telle occurrence, de montrer trop de fierté. Aussi se sont-ils efforcés d'assurer à ces candidats les voix légitimistes, et à cet effet, ils ont essayé, particulièrement dans la Gironde, où se présente M. Jérôme David, de renouer l'ancienne coalition électorale de tous les partis hostiles à nos institutions. Ils ont précieusement serré dans la boîte aux reliques le drapeau impérial et ils ont dit aux légitimistes: Aidez-nous à faire élire M. Jérôme David, non point en sa qualité de bonapartiste, mais en sa qualité d'invalidé. Faisons des futures élections une protestation contre les invalidations. Il n'y aura au 7 juillet ni candidat impérialiste, ni candidat légitimiste; il n'y aura que « les candidats de la protestation ».

Quelques journaux légitimistes, la *Guienne* par exemple, se sont laissés séduire par ce raisonnement, et invitent leurs corréligionnaires à voter, dans toutes les circonscriptions, pour les candidats bonapartistes. Mais cet abandon de toute dignité politique, ce renoncement par un parti à son drapeau, à son programme, cette équivoque électorale, n'ont pas été acceptés, il est juste de le reconnaître, par toute la presse légitimiste. Aux excitations de la *Guienne*, poussant les légitimistes à donner leur appui aux candidats bonapartistes, plusieurs organes autorisés de l'opinion légitimiste ont répondu par un *non possumus* très accentué. A Paris, l'*Union* a protesté vigoureusement contre tout projet d'alliance électorale avec les bonapartistes. A Toulouse, l'*Echo de la Province*, qui figure au nombre des journaux légitimistes les plus accrédités dans le parti, s'est expliqué en ces termes sur l'alliance proposée: « Nous répétons, pour la millième fois, » que le bonapartisme est révolutionnaire dans son essence, incompatible dans ses procédés avec la dignité des Français qu'il veut régir, ennemi doctrinal et pratique de la monarchie légitime. » Par conséquent, aucune alliance ne peut exister entre l'empire et la royauté. »

Une polémique très vive est engagée entre l'*Univers* et le *Constitutionnel*. Ce dernier journal résume ainsi son opinion :

• L'*Univers* sait très-bien qu'il ne parviendra jamais à ranger le *Constitutionnel* de 1878 parmi les journaux anti-catholiques; et s'il s'anime frénétiquement contre nous, c'est qu'il ne nous pardonne pas d'avoir livré au public le secret de son éclatante disgrâce, disgrâce qui aura toute la durée du pontificat de Léon XIII.

• Oui vous avez été chassé du temple, cette fois affranchi de votre insultante domination et soustrait à l'indécent tapage que vous y faisiez. C'est fini et bien fini.

• Votre pontificat laïque a fait son temps; il a touché à son terme, vous le savez mieux que nous et vous le sentez avec douleur et avec honte.

• Oui, gens de l'*Univers*, vous êtes dans le marasme. Le découragement a gagné les seules plumes qui, chez vous, avaient du prix, l'une incomparablement éloquente, spirituelle et colorée, celle du grand Louis Veuillot; l'autre, grave jusqu'à la froideur, mais élégante et respectueuse de la logique et des convenances, celle de M. Eugène Veuillot.

• Elles ont à peu près cessé d'écrire dans un journal, dont elle sentent la déconsidération croissante; la rédaction de l'*Univers* est livrée à la fantaisie bourbeuse d'un arrière-train aussi dénué d'intelligence et de style que de bonne éducation.

INFORMATIONS

On lit dans la *France* :

A ceux qui ont vu Paris en fête, on pourrait se dispenser d'en parler. Nul éloge ne vaudra jamais ce spectacle éloquent. Pour le décrire dignement, il faudrait tremper sa plume dans un rayon de lumière.

... Les mains se sont tendues et pressées fraternellement, et dans la ville pavoisée, illuminée,

un grand pacte, déjà conclu, a été scellé entre la modération et la liberté.

Pas de tumulte!

Pas de révolte!

Pas d'arrestations!

Les soldats étaient mêlés au peuple et se réjouissaient avec lui

Les étrangers portaient nos couleurs et célébraient notre relèvement.

Tout semblait conjuré pour augmenter l'incroyable éclat de la fête.

La population de Paris a été digne d'elle-même et de la France, dont elle avait mandat.

On lit dans le *Figaro* :

Jamais réjouissance publique n'a mieux mérité l'épithète de nationale. Et sous cette parure générale, sous cet enguirlandement universel, animé sur mille points par des foires, des boutiques, des concerts, Paris: la *grand'ville*, révélait une joie exubérante et sincère propre à émouvoir les plus sceptiques.

On lit dans le *Gaulois* :

Elle a été superbe, cette fête parisienne et française, d'une animation inouïe, d'une incomparable splendeur. Nous ne croyons pas qu'une fête publique puisse surpasser, en éclat, celle qui vient d'avoir lieu. Elle a été digne de notre pays: c'est tout dire.

Dimanche dernier, à Londres, quelques centaines d'Allemands s'étaient réunis en meeting pour témoigner de leur indignation contre l'attentat de Nobile. Survint une bande nombreuse d'ouvriers allemands qui demandèrent à exposer les vues du parti socialiste. Le président et le bureau quittèrent la salle, et une discussion des plus bruyantes s'engagea aussitôt. La confusion devint extrême, lorsque les Allemands loyaux se mirent à entonner la *Wacht am Rhein*. Les socialistes répondirent en entonnant la *Marseillaise*. Les premiers allèrent quérir une bande de musiciens avec ophycléide et grosse caisse pour étouffer les chants de leurs adversaires; mais les socialistes, en offrant quelques schellings de plus aux musiciens, leur firent jouer la *Marseillaise*, et les fidèles Allemands se retirèrent de guerre lasse, humiliés et battus.

Un nouvel attentat qui rappelle celui de la trop célèbre Vera Zassoulich vient d'émouvoir le monde officiel russe. M. l'aide-de-champ baron Heyking, commandant en chef du corps de gendarmerie de Kiew, fonctions qui ressortissent à la haute police et à la police secrète, non moins qu'aux attributions militaires, a été frappé mortellement en pleine rue par le poignard d'un assassin. L'auteur de ce crime a pu s'échapper, en distribuant les balles d'un revolver aux passants qui se précipitaient pour se rendre maîtres de sa personne.

Récemment, dans cette même ville de Kiew, à la suite de quelques désordres universitaires, le substitut du procureur impérial, avait essayé un coup de feu dirigé contre lui par un bras demeuré inconnu.

Il y a quelques jours, les pluies étaient si abondantes à Pontarlier (Doubs) que, pour les 1,500 artilleurs et les 1,000 chevaux qui campent sur les Pareuses la position était devenue insupportable. Aussi, le maire de Pontarlier fit-il afficher et proclamer à son de caisse l'adresse suivante :

« Habitants de Pontarlier,

» Les pluies persistantes rendent le camp humide, malsain et même inabordable.

» Dans cette situation, le maire ne peut se défendre de faire appel, en faveur des militaires, aux sentiments d'humanité qui animent la population.

» En conséquence, il prie les habitants qui auraient des locaux disponibles, tant pour loger des hommes que pour recevoir des chevaux, de se faire inscrire à la mairie, dès ce soir.

» Le Maire, Ch. VANDEL.

» Pontarlier, le 19 juin 1878.

Le même jour, à huit heures du soir, on avait trouvé place pour plus de 1,400 hommes et 600 chevaux.

Ces chiffres se passent de commentaires: ils parlent assez éloquemment en faveur des sentiments généreux et patriotiques qui animent la population de Pontarlier.

CHRONIQUE LOCALE

ET MÉRIDIONALE.

Fête du 30 Juin, à Cahors.

Dimanche, la France, dans un élan spontané et magnifique, célébrait la fête de la Paix et du Travail. Pour la première réjouissance à laquelle le gouvernement républicain convie la Nation, pouvait-on choisir plus noble et plus rassurante devise: — *Paix et Travail!* Combien l'enthousiasme populaire est sain et pur sous cette invocation, plus glorieuse mille fois que dix batailles gagnées! Ici l'éclat des lumières n'a pas pour opposition sombre toute une génération fauchée par la guerre, ombre immense et lugubre! Le bruit des fusées et des bombes ne couvre pas le cri des blessés, le râle des mourants; les chants joyeux, ne vont pas, comme un blasphème et un déchirement, au cœur de ceux qui pleurent l'enfant tombé dans les champs du Mexique et de Sedan, pour les besoins et la vanité d'un trône, faussement décorés d'honneur national.

* * *

La fête de dimanche n'éveillait point ces tristes pensées; la joie pouvait être entière, le plaisir sans mélange, car le but était vivifiant et moralisateur.

Aussi le ciel s'est mis de la fête. Sombre et pluvieux la veille, il s'est illuminé dimanche à la première heure, de son soleil le plus pur. Pas un nuage au ciel bleu.

A 7 heures, des salves d'artillerie résonnent et annoncent à toute la ville le commencement de la fête.

Les préparatifs commencés la veille, se poursuivent de toute part avec fureur, les trophées se dressent, les drapeaux flottent partout, les rues sont pleines d'une foule endimanchée et joyeuse, la jeunesse porte les couleurs nationales attachées à la boutonnière.

Le 7^e de ligne, qui vient d'être passé en revue par son vaillant colonel, suit le boulevard, et chacun d'admirer l'attitude martiale et fière de l'armée qui se sent revivre.

A 9 heures, les pauvres, objet de la sollicitude de nos édiles, reçoivent à la Mairie une large distribution de vivres.

Pour ne pas entraver les belles manifestations du culte catholique, aucune réjouissance n'a été marquée au Programme, après la représentation au Théâtre; aussi la foule se transporte-t-elle au faubourg Labarre où une brillante cérémonie religieuse a lieu. La procession sortie à 4 heures 1/2 de l'église St-Barthélemy, suit la rue de ce nom, arrive à la rue du Château qu'elle remonte, et longe le boulevard jusqu'au Rempart nord de la ville, d'où elle revient à la place Lafayette. Là, un beau reposoir se dresse, du haut duquel la bénédiction du St-Sacrement est donnée. La musique des Carmes joue sur tout le parcours. Les maisons sont richement pavoisées, la foule est compacte et recueillie.

* * *

Mais voici bientôt l'heure des attractions puissantes. Chacun pose les derniers lampions, les derniers verres de couleurs, les derniers drapeaux. La nuit ne vient pas assez vite selon le désir de tous.

Huit heures; l'Orphéon entonne ses meilleurs chœurs sur le balcon de l'hôtel de ville. Le populaire en inonde les abords et admire les éblouissantes illuminations qui le décorent. — Les armes de la ville se détachent sur un fond de lumières; à droite, l'écusson de la paix, à gauche celui du travail, en haut les initiales R. F. sur un fond bleu. L'éclat tamisé des lanternes vénitienne tranche avec les vives lueurs des lampions. L'architecture de l'hôtel se prête admirablement aux illuminations. L'effet est saisissant et grandiose.

Tout à coup le torrent humain se divise en deux. La retraite aux flambeaux retentit; elle arrive du cours Vaxis et monte les Fossés; le bruit des tambours, des clairons, de la musique militaire se perd au milieu de cette foule immense qui chante à pleins poumons la *Marseillaise* et grossit à chaque instant jusqu'à la place Thiers, où les fusées, les bombes et les pièces pyrotechniques ont à leur tour la parole.

Puis le flot populaire se disperse et commence

la visite détaillée des illuminations. La double ligne de feu qui longe le boulevard, frappe le regard. On s'arrête devant l'établissement des Carmes, devant le tribunal. Le Palais épiscopal est étincelant, son portique est un chef-d'œuvre de goût. Quelques verres de couleur décorent la galerie Fontenilles; on reste émerveillé devant le grand café *Tivoli*; l'hôtel de la préfecture éclaire toute la place du marché. La rue Nationale a suivi l'élan des boulevards, et du milieu de la rue Fénélon on est ébloui par l'éclatante perspective des allées Fénélon. Sur la place d'Armes, le coup d'œil est féérique: d'un côté le théâtre, le café Salomon, le cercle de l'Union, le cercle de France; de l'autre, le riche écusson de la compagnie d'assurances, *Le Lot*, étalant ses trois millions de garantie, la terrasse du lycée; devant soi le square avec ses mille feux émergeant des arbres, des bosquets, du milieu des fleurs; les jets d'eau retombant en gerbes perlées; les cordons lumineux et multicolores reliés au magnifique portique du fond. Rien de plus beau, rien de plus saisissant.

La gare, quoique un peu éloignée de la ville, attire la foule par le bon goût et la richesse de sa décoration.

La fête est complète. La municipalité a fait grandement les choses; mais il est juste d'ajouter qu'elle a été bien secondée par la population cahorçaise, dont l'entrain et le bon esprit ont été admirables.

* * *

La fête du 30 juin, par sa spontanéité et son caractère de généralité, est une manifestation grandiose et de bon augure pour l'avenir. Le vrai moyen de consolider un gouvernement c'est d'étouffer les aspirations utopiques et malsaines au profit des enthousiasmes nobles et généreux.

Rallier tous les français sous la bannière glorieuse de la Paix et du Travail, c'est former la plus admirable et la plus invincible des légions, c'est conduire la Nation à la plus durable, la plus sublime des conquêtes: l'émulation et la réconciliation universelles.

L. L.

M. Calmon vient de passer 24 heures dans nos murs. Il est descendu chez M. Caviolle-Dumoulin. Dans la journée de samedi, un grand nombre de personnes sont allées rendre visite à l'honorable sénateur. Le soir M. le préfet l'invitait à un dîner d'intimes. M. Calmon est reparti dimanche par le train de 1 h. 15.

Nous sommes heureux d'apprendre que M. Abel Combarieu, vient de subir avec beaucoup de succès, les examens de docteur en droit.

Chemin de fer de Paris à Orléans

UNE SEMAINE A PARIS

TRAIN DE PLAISIR

AVIS AU PUBLIC

La Compagnie du chemin de fer d'Orléans a l'honneur de prévenir le public, qu'un train de plaisir sera organisé pour Paris le 5 juillet prochain. Il ne sera admis que des voyageurs de 2^e et de 3^e classes.

Le départ aura lieu à 5 heures du matin.

Le retour de Paris aura lieu le dimanche, 13 juillet.

Prix des Places (aller et retour):

Cahors à Paris: 2^e classe, 45 fr.; 3^e classe, 32 fr.

Musée des archives départementales.

Le *Journal officiel* publie le rapport suivant adressé au ministre de l'intérieur:

« Monsieur le ministre,

» Depuis plusieurs années, les départements et un grand nombre de villes et d'établissements hospitaliers ont entrepris, sous l'impulsion et la direction du ministre de l'intérieur, l'impression de l'inventaire sommaire des documents antérieurs à 1790 déposés dans leurs archives. Cet ouvrage, qui renferme les indications les plus précieuses pour l'histoire générale de la France et pour l'histoire particulière de chaque province, pour celle de l'administration, des beaux-

arts, de l'agriculture et du commerce, pour l'économie politique, pour l'état des personnes et des propriétés, etc., comprend aujourd'hui 111 volumes in-4° terminés et 93 volumes sous presse. Il vous a paru digne de figurer à l'Exposition universelle. J'en fais préparer un catalogue détaillé qui sera prochainement publié.

Afin de mettre en lumière tout l'intérêt des documents analysés dans l'inventaire sommaire, vous avez décidé, sur la proposition de la commission supérieure des archives départementales qu'une collection de *fac simile* de pièces curieuses à différents points de vue, et choisies dans les dépôts des préfectures, des mairies et des hospices, serait exposée en même temps.

D'après le projet que vous avez bien voulu adopter, ces *fac simile*, gravés d'après le procédé héliographique de M. Dujardin, seront réunis sous le titre de *Musée des archives départementales*, en un album de format grand in-folio et accompagnés d'un volume de texte, imprimé à l'imprimerie nationale.

La Chambre des députés et le Sénat ont voté, à titre d'avance, un crédit de 50,000 fr. pour les frais de cette publication; ces frais sont déjà presque entièrement couverts par les souscriptions des conseils généraux et municipaux, des Sociétés savantes, des établissements d'instruction publique et des particuliers.

J'ai l'honneur de vous soumettre une liste de 172 documents, formant 60 planches, qui méritent d'entrer dans le recueil dont il s'agit. Elle a été dressée par une sous-commission, déléguée à cet effet par la commission supérieure des archives.

La sous-commission s'est proposée d'offrir un spécimen des divers genres d'actes du septième au dix-huitième siècle, que contiennent nos dépôts publics. Les pièces qu'elle a choisies sont aussi intéressantes par le fond que par la forme.

Dès maintenant des spécimens sont exposés au Champ-de-Mars dans le pavillon du ministère de l'intérieur. Chaque jour une planche nouvelle s'y ajoutera, et il y a lieu d'espérer que la gravure de l'album entier sera terminée dans le courant du mois d'août ainsi que l'impression du texte explicatif préparé sous la surveillance de la sous-commission.

Suit l'état des documents à publier dans le musée des archives départementales.

Les documents qui, dans ce musée, intéressent les départements de notre région sont les suivants :

5 Enquête testimoniale relative au domaine de Fontès, dans le territoire de Narbonne (écriture visigothique) — 834. (Aude.)

8 Donation à l'église de Rodez par Raymond I^{er}, comte de Toulouse et marquis de Septimanie. — 856. (Aveyron.)

18 Donation de la villa Fauliano par Durand, moine, et sa sœur Linguis, à leur frère Matfred. — 989. (Pyrénées Orientales.)

24 Partage entre l'évêque de Girone et le comte de Foix. — 1034 (Ariège.)

28 Donation d'églises au chapitre de Saint-Sernin, de Toulouse. — 1092. (Haute-Garonne.)

44 Accord relatif au péage de Conques. — Vers 1160. — Charté en langue vulgaire. (Aveyron.)

51 Lettres patentes de Richard Cœur-de-Lion, roi d'Angleterre, relatives au pont d'Agen. — 1189. (Lot-et-Garonne.)

53 Contrat de mariage de Saurimunda. — 1197. (Pyrénées Orientales.)

54 Accord entre l'évêque et les consuls d'Albi. — 1220. (Tarn.)

54 Paix entre les habitants de Cajarc. (Charté en langue vulgaire. — 1249. (Lot.)

55 Registre des inquisiteurs de Verdun-sur-Garonne. — 1254. (Haute-Garonne.)

58 Règlements établis par les jurats de Bagueres. — 1260. (Hautes-Pyrénées.)

59 Charté de Roger-Bernard III, comte de Foix (concession de privilèges aux habitants de Foix.) — 1270. (Ariège.)

60 Coutumes de Condom. — 1314. (Gers.)

62 Cartulaire de Cahors, dit *Te igitur*. — Treizième et seizième siècles. (Lot.)

63 Lettres de remission accordées aux habitants de Montauban. — 1370. (Tarn-et-Garonne.)

2 Lettre missive du duc de Berry aux habitants d'Albi. — 1411. (Tarn.)

Les élèves de l'Ecole militaire de la Flèche ont été momentanément renvoyés dans leurs foyers à la suite d'une épidémie de rougeole et d'angine.

FOIRE DE CAHORS.

La foire de Cahors du 1^{er} juillet 1878, n'a pas été belle à cause des grands travaux des moissons qui sont commencés dans une partie du département. 250 paires de bœufs seulement ont été amenés sur le champ de foire, les gras destinés à la boucherie se sont vendus aux prix des marchés précédents. 250 moutons ou brebis; les gras, même prix qu'aux marchés précédents. 100 petits cochons, vendus de 20 à 90 fr. suivant grosseur. Il s'est fait très peu d'affaires.

Marché aux grains. — 500 hectolitres de blé ont été mis en vente, 450 ont été vendus, moyenne 25 fr. 10 c. l'hectolitre. 100 hectolitres de maïs, vendu à raison de 17 fr. 50 l'hectolitre.

Ni vols ni accidents à signaler dans la journée.

Mairie de Catus.

AVIS

Le Marché-Foire qui se tient réglementairement à Catus, le 3 juillet, se tiendra, cette année, le 4 du même mois. Toutes les précautions sont prises pour que cette Foire soit largement pourvue de bétail de toute sorte, ainsi que de nombreux marchands. Les Lanes seront à moitié prix et les débiteurs feront une réduction sur les objets de consommation.

Le Maire,
L. CAMBORNAC.

UN DÉJEUNER SUR L'HERBE.

Il y a quelques temps, plusieurs personnes avaient projeté un déjeuner sur l'herbe. Je n'ai pas à juger ici cette façon de se distraire qui consiste généralement à faire un détestable déjeuner, assaisonné des chenilles qui tombent des arbres dans les assiettes, lorsqu'on a des assiettes.

On avait naturellement un gigot froid traditionnel, on avait aussi une boîte de conserves, et comme la boîte n'est pas facile à ouvrir, on l'avait ouverte plusieurs jours à l'avance.

Le repas fut gai, comme tous les repas où on remplace le confortable par une foule de facéties; puis on fuma; chacun se dispersa dans le bois, et, le soir, on rentra à Paris avec beaucoup de feuillages et de fleurs fanées dans les mains, et avec un moutard endormi. Enfin tout s'était passé selon l'usage traditionnel.

Cela va toujours bien jusqu'à minuit, — mais toute médaille a son revers.

Plusieurs convives eurent, dans la nuit, de terribles comptes à rendre; l'un même faillit mourir.

On constata tous les symptômes d'un empoisonnement identique chez tous les malades.

Une enquête fut faite; on remarqua que la maladie semblait en raison directe de l'attention que chacun avait accordée à la boîte de conserves. On examina ce qui restait dans ladite boîte, et on reconnut que toute une forêt de petits végétaux microscopiques s'était développée dans son intérieur.

Des cas semblables ont déjà été observés plusieurs fois, et toujours on a pu reconnaître que les boîtes avaient été ouvertes depuis quelques temps et contenaient des champignons.

La morale de cette histoire est qu'il ne faut jamais ouvrir une boîte qu'au moment d'en manger le contenu; sans quoi la vie qui a été éteinte pendant si longtemps à l'abri de l'air, reprend ses droits et donne naissance à toute une série de petits organismes absolument vénéneux.

LA RAGE.

Une catastrophe qui émeut aujourd'hui tout Paris vient de remettre la question de la rage à l'ordre du jour.

Mais à quoi serviraient ces lignes? L'administration se préoccupera-t-elle des plaintes légitimes qui y sont émises? Nous ne sommes pas, comme on dit vulgairement, payés pour le croire.

Je ne me lasserai pas cependant de représenter qu'il est étrange qu'elle ne fasse rien, ou à peu près rien, pour éteindre une maladie dont nous ne connaissons rien, que deux choses: qu'elle tue facilement, sans le moindre doute, et que, jamais spontanée, toujours inoculée, elle peut être réprimée par des mesures de police.

Tout chien enragé est un chien qui a été mordu ou léché par un autre chien enragé; tout chien enragé en mord ou en léche plusieurs autres qui deviendront enragés et donneront chacun naissance à plusieurs chiens également enragés.

Pour arrêter cette multiplication de la rage, comment la justice n'ordonne-t-elle pas l'abatage immédiat de tout chien non muselé et non porteur d'un collier au nom de son maître?

Supposez qu'une ordonnance pareille soit rendue pour la France entière, et, ce qui est essentiel, supposez qu'elle soit exécutée.

Comme le premier effet par lequel se manifeste la rage au début est la fuite de l'animal hors du logis de son maître, et que cette fuite n'aurait pas lieu avec la muselière, tout chien au début de la rage serait forcément abattu, sans avoir eu le temps de mordre d'autres chiens.

Supposons qu'une pareille ordonnance soit scrupuleusement exécutée pendant plusieurs mois, et nous serions presque assurés de voir disparaître la rage, qui ne pourrait plus arriver que par les frontières, et encore tout étant qui les passerait en roture de muselière étant abattu, la propagation serait peu à craindre.

Aucune prescription semblable, la seule pourtant qui serait efficace, n'a jamais été édictée; on a même été jusqu'à répandre cette opinion, aussi fautive que dangereuse, que l'agacement produit sur certains chiens par la muselière pouvait provoquer la rage. C'est comme si vous disiez que l'usage d'une paire de bottes trop étroites peut donner la petite vérole! — comme si une cause accidentelle et banale pouvait jamais donner une maladie virulente, inoculable! — C'est donc tout simplement une bêtise; mais cette bêtise diffère de ses semblables en ce qu'elle est dangereuse.

En Angleterre, le docteur Winter Blyth a fait très sérieusement au Parlement une demande analogue à celle que je formule ici. — Il demande l'état de siège pour les chiens pendant six mois — assurément qu'au bout de six mois la rage aura complètement disparu. — Et le fait est que la position insulaire de l'Angleterre rend ce résultat encore plus réalisable que dans l'Europe continentale. — C'est ainsi que les loups ont presque complètement disparu du Royaume-Uni.

Je ne sais s'il sera fait droit à la demande du docteur Winter Blyth; toujours est-il qu'un rapport officiel, présenté récemment au Parlement anglais, constate que le nombre des personnes mortes d'hydrophobie en Angleterre et dans le pays de Galles, a été de 47 en 1875, et de 53 en 1876. — Or, dans cette statistique ne sont comprises ni l'Irlande ni l'Ecosse.

Le total des décès par hydrophobie, de 1866 à 1876, a été de 337, soit 35 par an; — mais ce nombre n'a été que de 159 pendant les six premières années, tandis qu'il s'est élevé à 238 pendant les années suivantes.

La proportion pour la France serait plus considérable.

UN ÉCUYER SANS ÉGAL

Les journaux américains sont pleins de pronesses d'un écuyer sans égal du nom de François Peralto, qui vient d'accomplir, à la suite d'un pari, une de ces courses comme on n'en voit que dans les ballades allemandes.

Il partit à cheval, le 22 mai, à quatre heures du matin, de Hoewood Park, ayant à parcourir une distance de 305 mille en 15 heures. A 6 h 30, il changea de cheval: quarante chevaux avaient été échelonnés tout le long de la route. Peralto ne se donnait même pas la peine de mettre pied à terre aux relais. Il sautait le plus souvent d'une monture à l'autre. A 8 h. 23, il avait parcouru cent milles. Une heure après, il s'arrêtait 25 minutes pour déjeuner, et, à 11 h. 14, il avait accompli la moitié du trajet.

Dans l'après-midi il changea de linge et se

fit frictionner vigoureusement. Enfin, à 6 heures du soir, il arrivait au but de son voyage. L'intrépide écuyer avait gagné son pari, et, en beau joueur, il le gagnait avec une heure d'avance. En descendant de cheval, il fut examiné par un médecin, qui compta sur son poignet jusqu'à 140 pulsations par minute. Ayant été pesé au départ, on constata à l'arrivée une diminution de poids de 10 livres! Quant aux chevaux, ils étaient fourbus pour la plupart.

EFFETS D'ORAGE

Le 8 de mois, vers six heures du soir, Léon Osuef, fermier de M. Ygouf, d'Avranches, à Fleury, était occupé dans sa cuisine à arranger un manche de fouet.

Sa femme et sa petite fille de quatre ans étaient auprès de lui.

Tout à coup, un formidable éclat de tonnerre ébranla la maison.

Le couteau qu'il tenait à la main et un de ses sabots lui sont arrachés, et volent loin de lui: plusieurs vitres sont brisées.

Revenant de sa stupeur et n'ayant éprouvé qu'une brûlure au ponce et une forte douleur au pied, il sort pour voir s'il n'y avait pas d'autre dégât et aperçoit le feu à sa toiture. Aidé de ses voisins et secondé par une pluie torrentielle, il parvint promptement à en arrêter les progrès.

La femme et la petite fille qui se trouvaient dans la pièce n'ont eu aucun mal.

Pour la chronique locale: A. Layton.

Bourse de Paris.

Cours du 2 juillet.

Rente 3 p. %/..... 76.25
— 4 1/2 p. %/..... 106.00
— 5 p. %/..... 113.80

VALEURS DIVERSES au comptant.	CLOTURE du 1 ^{er} juil.	CLOTURE précédente
Banque de France.....	3.163 »	3.163 »
Crédit foncier.....	837 50	855 »
Orléans-Actions.....	1.150 »	1.150 »
Orléans-Obligations..	359 »	360 »
Suez.....	780 »	778 75
Italien 5 %/.....	77 15	77 35

EN VENTE

A LA LIBRAIRIE GIRMA

Boulevard Nord, Cahors:

LES

ÉTATS GÉNÉRAUX DU QUERCY

EN 1789

Seule édition complète et authentique.

144 pages grand in-8° Jésus.

PRIX, BROCHÉ: 7 fr. 50.

Impression de luxe à deux couleurs.

Il n'a été tiré que 100 exemplaires.

AVIS IMPORTANT

Pendant toute la durée de l'Exposition, il sera accordé, à toutes les personnes qui se présenteront avec la quittance d'abonnement au *Journal du Lot*, une réduction de 25 % sur le tarif des Photographies de ma maison, depuis le format carte jusqu'au format 30/40 cent, tête 1/2 nature.

La photographie PIERRE PETIT est la plus importante de France, son installation nouvelle, où sont exposés tous les produits de cette merveilleuse invention, en fait un musée des plus intéressants à visiter. Daguerrotypes, peintures, agrandissements, émaux, etc. Composent cette exposition, ou figurent les célébrités Françaises et Etrangères.

Si on veut son portrait ou des reproductions, c'est à PIERRE PETIT qu'il faut s'adresser, 27-29 31 place Cadet, Paris.

SANTÉ A TOUS adultes et enfants
 rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres, 31 ans de succès
 100,000 cures réelles par an.

La REVALESCIÈRE DU BARRY est le plus puissant reconstituant du sang, du cerveau, de la moëlle, des poumons, nerfs, chairs et os ; elle rétablit l'appétit ; bonne digestion et sommeil rafraîchissant ; combattant depuis trente ans avec un variable succès les mauvaises digestions (dyspepsies, gastrites, gastro-entérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissement, acidité, pituite, migraine, nausées et vomissements après repas ou en grossesse ; aigreurs, congestions, inflammation des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, oppression, asthme, bronchite, phthisie, (consomption), dartres, éruptions, nervosité, épuisement, dépérissement, fièvre, rhume, catarrhes, échauffement, chlorose, vice et pauvreté du sang, faiblesse, rétention, les maladies des enfants et des femmes.

Dyspepsie, ; M. J.-J. Noël, de Thuillies (Hainaut) ; de vingt années de dyspepsie. — Dartres M. Gr. Voos, de Liège, abandonné par les médecins, qui déclaraient qu'à son âge (55) ans toute guérison était impossible, a été totalement guéri des dartres par l'usage de la Revalecière. — N° 49, 871 : M^{me} Marie Jolie, de cinquante ans de constipation, indigestion, nervosité, insomnies, asthme, toux, flatu-

spasmes, et nausées. — N° 46, 270 : M. Roberts, d'une consommation pulmonaire, avec toux, vomissements, constipation et surdité de 25 années. — N° 46, 260 : M. le docteur-médecin Martin, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 fois par jour pendant huit ans. — N° 46, 218 ; M. le colonel Watson, de la goutte, névralgie et constipation opiniâtre. — N° 18, 744 ; le docteur-médecin Shorland, d'une hydrodisie et constipation. — N° 49, 522 : M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie de la vessie et des membres par suite d'excès de jeunesse.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîte : 1/4 kil., 2 fr. 25, 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 12 kil., 70 fr. — Les Biscuits de Revalecière enlèvent toute irritation en toute odeur fiévreuse en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boisson alcooliques même après le tabac. En boîtes de 4, 7 et 70 fr. — La Revalecière chocolatée, rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus épuisés. En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 ; de 24 tasses, 4 fr. ; de 48 tasses, 7 fr. ; de 576 tasses, 70 fr. ; ou environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Cahors. Vinel, pharmacien, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C^o, limited, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris.

Maladies Chroniques

vices du sang, cancers de toute nature, épi-

lepsie, ulcères, goutte, asthmes, catarrhes, rhumatismes, toux, maladies de la peau, de la poitrine, de l'estomac, du cœur, du foie et des voies urinaires.

On ne paie les honoraires qu'après la guérison. Telle est la garantie donnée par le Docteur ROBBE, médecin homéopathe, 80, rue d'Amsterdam, à Paris. Consultation de 3 à 5 heures. — Par corresp. affranchir.

Libret des familles.

MM. les maires du département du Lot trouveront à l'imprimerie Layton le *Libret de Famille* à remettre gratuitement aux époux, lors de la célébration du Mariage.

SOCIÉTÉ ANONYME

du Domaine de Vaudepart

Canton de Troyes (Aube)

EXPLOITATION DE BLANCS DE CRAIE

Capital-Actions : 1,200,000 fr.

Emission

DE 2,000 OBLIGATIONS

HYPOTHÉCAIRES

INDUSTRIELLES ET AGRICOLES

de 300 fr. — REMBOURSABLES EN 30 ANNÉES

Intérêt : 18 fr. par an

Payables par semestres les 1^{er} janvier et 1^{er} juillet.

GARANTIES DES OBLIGATIONS :

Ces obligations sont garanties par une **Première Hypothèque** prise sur les ter-

rains du domaine de Vaudepart, d'une contenance de **662 hectares**, les maisons d'habitation, usine à blancs, carrières, moulins, machines à vapeur et autres immeubles par destination.

Prix d'Emission : **285 francs**

PAYABLES COMME SUIT :

- 50 fr. en souscrivant ;
- 50 » à la répartition ;
- 100 » du 15 au 20 août 1878 ;
- 100 » du 15 au 20 septembre 1878.

Les titres libérés à la répartition ressortiront à **282,50**, ce qui représente un revenu de 6 0/0 net d'impôt, sans compter la prime d'amortissement.

LA SOUSCRIPTION SERA OUVERTE :

Les Mercredi 10 et Jeudi 11 Juillet 1878

A PARIS, à la **CAISSE VIENNE**

45 et 49, rue Vivienne, 45 et 49.

On peut souscrire dès maintenant par correspondance.

Éviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

Pour tous les extraits et articles non-signés. Le propriétaire-gérant, A. Layton.

LAFFARGUE, CONSTRUCTEUR

MÉCANICIEN, breveté s. g. d. g.

A PRAYSSAC (LOT)

Manège Laffargue spécial pour batteuses à bras (système Suisse) Moulins à farine, Pompes d'irrigation, Scieries, etc.

Manège seul, prix 400 fr. Manège avec batteuse, 600 fr. Deux chevaux en 10 heures font rendre à la machine 60 hectolitres de blé. — Ventilateurs de 60 à 100 fr. — Trieurs de grains pour agriculture et meunerie de 185 à 250 fr. — Charrue vigneronne à brancards pour un cheval 55 fr. — Pressoirs à vendange, système universel Mabile de 170 à 1,000 fr. — Fouloirs à vendange de 60 à 170 fr. — Presse à huile Laffargue de 700 à 800 fr. — Turbines à chambre d'eau en fonte, pour moulins de ruisseaux, permettant d'utiliser les eaux d'été et celles d'hiver avec de grandes variations de chute (la dépense d'eau peut varier de simple au double sans perte de rendement.) — Huilerie, Transmission du mouvement, etc. Etant en relation avec la majorité des constructeurs, M. Laffargue s'engage à fournir toutes les machines que l'on désirera, garanties bonnes de fonctionnement et de solidité. — Nota. Pour éviter tout retard, prière d'envoyer les demandes de machines quelque temps avant l'époque où on désirerait s'en servir. — Se méfier des contrefaçons.

PIANOS ET HARMONIUMS

DES MEILLEURS FACTEURS

MUSIQUE ET INSTRUMENTS

GODINAUD, FILS

A CAHORS (Lot), Maison de la Poste.

HARMONIUMS.

PIANOS OBLIQUES.

Accord et réparation. — Vente, échange et location.

A VENDRE

EN BLOC OU EN PARCELLES

LE DOMAINE DE RÉVEILLON

situé dans la commune d'Alvignac, près de la station de Rocamadour, composé de Bois, Pâtures, Prés, Terres labourables, Bâtimens en très bon état. S'adresser pour les renseignements sur les lieux à M. Delfour, propriétaire.

A VENDRE

Trois cents VOLUMES environ d'une Bibliothèque ecclésiastique de Pères de l'Eglise et autres.

S'adresser pour les renseignements au bureau du journal.

CRÉDIT LITTÉRAIRE

J. GIRMA

boulevard Nord, à Cahors.

On peut se procurer à cette Librairie des ouvrages choisis sur les Catalogues généraux de tous les bons éditeurs, comprenant : Sciences, Littérature, Droit, Médecine, Théologie, Dictionnaires, Encyclopédies, etc., etc., aux conditions avantageuses qui suivent :

400 fr. de livres.....	5 fr. par mois.
200 — — — — —	10 — — — — —
300 — — — — —	15 — — — — —
400 — — — — —	20 — — — — —

Mêmes conditions pour toutes les œuvres musicales.

ACHAT DE BIBLIOTHÈQUES. — ECHANGE DE VIEUX LIVRES.

Nota. — Outre les avantages de vente signalés ci-dessus, il sera donné gratuitement pour chaque **100 francs** d'ouvrages choisis, un volume du journal **ILLUSTRATION** dont le prix est de 18 fr.

MAISON DU PETIT SAINT-THOMAS

IMMENSES MAGASINS DE NOUVEAUTÉS

Paris

27, 29, 31, 33 & 35, Rue du Bac et 25, Rue de l'Université.

Paris

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRES

La Maison du **Petit St-Thomas** est la plus ancienne des grandes maisons de Nouveautés de Paris. Si depuis sa création, elle n'a cessé d'être en possession de la confiance du public, c'est qu'elle s'est toujours attachée à donner la plus complète satisfaction aux intérêts de sa clientèle en ne lui présentant que des Marchandises de première qualité et au plus bas prix possible. Les nouveaux propriétaires tiennent à honneur de maintenir intacte la vieille devise de leur Maison : **Loyauté fait force**, que leurs prédécesseurs ont toujours eu souci de justifier scrupuleusement. Ils ne sauraient donc trop engager les Dames qui viendront à Paris pour l'**Exposition Universelle**, à visiter le **Petit Saint-Thomas** ; elles y trouveront, à côté des Nouveautés du goût le plus exquis, de véritables surprises à tous les comptoirs et, notamment, aux **ROBES, MANTEAUX et CONFÈCTIONS** qui ont obtenu la plus haute récompense (*Grande Médaille d'Or unique*) au Concours international de Londres (Crystal Palace, Mai 1877). La Maison du **Petit Saint-Thomas** expose cette année au Palais du Champ de Mars (Groupe IV, classe 38) ses plus récentes Créations.

ENVOI FRANCO D'ÉCHANTILLONS, CATALOGUES, DESSINS, etc., dans tous les pays du monde.

ENVOI FRANCO DE PORT au-dessus de 25 francs et jusqu'à destination DANS TOUTE LA FRANCE

— DEMANDER NOTRE NOUVEL ALBUM ILLUSTRÉ. —

Grand Hôtel de Champagne et Mulhouse

CHAMBRES & CABINETS CONFORTABLEMENT MEUBLÉS

Prix modérés

Tenu par **GALLIOT**

87, Boulevard de Strasbourg, 87, près les gares de l'Est et du Nord.

Une ligne de tramway va directement du boulevard de Strasbourg à l'Exposition Universelle

PARIS.

RENTES VIAGÈRES

Payées pour 100 francs par les Compagnies françaises	Par la New-York.
à 60 ans.....	9.02 10.72
à 70 ans.....	12.45 15.09
à 80 ans.....	15.46 21.31

LA NEW-YORK

Compagnie d'Assurances sur la Vie (fondée en 1845)

FONDS RÉALISÉS : 175 MILLIONS

La New-York est la plus importante Compagnie d'Assurances opérant en France. UN MILLION de francs déposés à la banque de France comme dépôt permanent et irréductible.

RENTES VIAGÈRES payables aux Succursales de la Compagnie : en France, en Belgique, en Italie, en Autriche, en Suisse ou en Angleterre. LYON, 3, rue de Lyon. — LILLE, 26, rue Esquermoise. MARSEILLE, 4, rue Pavé-d'Amour. — BORDEAUX, 18, Cours du Chapeau-Rouge. DIRECTION POUR L'EUROPE : 19, Avenue de l'Opéra, PARIS.

RHUMATISMES, GOUTTE NÉURALGIES

SALICYLATE DE SOUDE SCHLUMBERGER

SEUL FABRIQUANT BREVETÉ Boîte, 3 fr. (243 boîtes p. une cure) 3 boîtes, 8 fr. GRAVELLE et GOUTTE AIGUE guéries par le SALICYLATE de LITHINE Flacon de 60 Pilules : 5 fr. PASTILLES SALICYLÉES prévenant et guérissant Rhume, Angine, Grippe, etc. boîte, 2 fr. VIN, QUATE, GLYCÉRINE SALICYLÉS PRÉPARÉS PAR CHEVRIER, PHARM. DÉPOSITAIRE 21, Faubourg Montmartre, Paris. Exiger marque Schlumberger, seule garantie de pureté. Dépôt dans les bonnes pharmacies

PHILODERME INDIEN

Une lotion matin et soir guérit en un mois FEUX DU VISAGE BOUTONS, ACNÉ Lyon, Pharm. MAZADE & DALOZ ET DANS LES PRINCIPALES PHARMACIES Poudre MAZADE & DALOZ 14, rue d'ALGERIE, LYON La seule infallible pour détruire les CAFARDS d'emploi avec des pommes de terre cuites, du sucre et de l'eau. Vente chez MM. les Phar., drog^{is} et épiciers. Dépôt à Cahors, Vinel, pharmacien.

Sterilité de la Femme

constitutionnelle ou accidentelle, complètement détruite par le traitement de M^{me} LACHAPPELLE, maîtresse sage-femme, professeur d'accouchement. — Consultations tous les jours de trois à cinq heures, rue du Mont-Yvabor, 27, près les Tuileries, à Paris.

ÉTABLISSEMENT THERMAL

VICHY

(Allier) PROPRIÉTÉ DE L'ÉTAT (Allier) SAISON DES BAINS BAINS et DOUCHES de toute espèce pour le traitement des maladies de l'estomac, du foie, de la vessie, gravelle, diabète, goutte, calculs urinaux, etc. Tous les jours, du 15 Mai au 15 Septembre Théâtre et Concerts au Casino. — Musique dans le Parc. — Cabinet de lecture. — Salon réservé aux Dames. — Salons de jeux, de conversation, etc. Trajet direct en chemin de fer Tous les renseignements sont envoyés gratuitement Ecrire : Administration de la C^o concessionnaire PARIS, 22, Boulevard Montmartre

MAGASIN DE FLEURS ARTIFICIELLES



M^{me} LINON

FLEURISTE

Galerie de Fontenille boulevard Nord, à CAHORS.

Grand assortiment de Bouquets d'Eglise ; Vases en porcelaine ; Flambeaux en verre et Fournitures pour fleurs ; Papiers de toutes couleurs. Bouquets de fêtes votives ; Galons et devant d'autel brodé or.